Arrondissement de Boulogne

CALAIS

Concentration Rép. et Laïque : 7 ELUS. — Socialistes : 2 ELUS. — Ballottage pour le reste.

HAMESBOUCRES

La liste du maire sortant Paris est ELUE.

MARCK

La liste du maire sortant Paris est ELUE.

NELLES

Liste radicale Hecquet, elue, sauf un siège.

NEUFCHATEL

Liste républicaine gauche, 7 élus. Maire sortant, ballottage.

CAMER

Liste du maire sortant : 10 ELUS. Liste Sauvage, 1 ELU. Cinq ballottages.

SAINT-ETIENNE-AU-MONT

Treize candidats de la liste Charles Huret ont été élus. Trois ballottages.

WIMILLE

Trois candidats de la liste de M. Ledinghen, maire sortant, ont été ELUS.

En 1925, les résultats avaient été au 1er tour, liste du maire M. de Ledinghem réélue.

SAINT-OMER

Insc. 4.710 ; vot. 4.615 ; suf. exp. 3.952. — MM. Paul Guersy, député et Jules Debeugny sont ELUS. — Ballottage pour 25 sièges.

Arrondissement de Saint-Omer

BOMY

Insc. 215 ; vot. 210 ; exp. 208. — LISTE D'ENTENTE ELUE (121 v.).

A Paris

Afin de faciliter le travail du dépouillement du scrutin, nous avons été amenés à grouper les diverses opinions politiques des conseillers sortants et des candidats aux élections municipales dans un nombre réduit de nuances, conformément aux indications suivantes :

CS : *Conseiller sortant.*
C : *Conservateurs et libéraux.*
R : *Républicains.*
RG : *Républicains de gauche.*
RRI : *Radicaux indépendants.*
RRS : *Radicaux et radicaux-socialistes.*
SI : *Socialistes indépendants, républicains socialistes.*
SU : *Socialistes S. F. I. O.*
COM : *Communistes.*

1er arrondissement (Palais-Royal). — **M.** Charles Levée, CS, R, 964 voix, ELU.

2e arrondissement (Saint-Germain l'Auxerrois). — M. Le Menuet, CS, R, 607 voix, ELU.

3e arrondissement (Gaillon). — M. Aucoc, CS, R, 455 voix, ELU.

3e arrondissement (Sainte-Avoye). — **M. L.** Pench, CS, RRI, 1.897 voix, ELU.

5e arrondissement (Arsenal). — M. Florent Matter, CS, RG, 2.138 voix, ELU.

6e arrondissement (St-Germain-des-Prés). — M. Raymond Laurent, CS, RG, 1.600 v., ELU.

6e arrondissement (Odeon). — M. Bucaille, CS, R, 2.214 voix, ELU.

7e arrondissement (Invalides). — **M. De** Puymaigre, CS, C, 1.133 voix, ELU.

8e arrondissement (Roule). — **M. Georges** Guillaumin, CS, R, 2.260 voix, ELU.

8e arrondissement (Europe). — **M. César** Cairer, CS, C, 4.069 voix, ELU.

9e arrondissement (Chaussée d'Antin). — M. Adrien Oudin, CS, RG, 1.238 voix, ELU.

9e arrondissement (Faubourg Montmartre). — M. Georges Pointel, CS, RG, 1.922 v., ELU.

10e arrondissement (Petit Montrouge). — MM. Pinelli, R, 2.831 ; Robaglia A. D., RG, 1.953 ; Angis, RRG, 1.888 v. — BALLOTTAGE

10e arrondissement (Saint-Gervais). — MM. Léon Riotor, CS, RG, 2.915 v. ; Hirschowitz, SI, 2.023 voix. — BALLOTTAGE.

11e arrondissement (Notre-Dame). — **M.** Georges Lemarchand, CS, RG, 1.619 v., ELU.

11e arrondissement (Montparnasse). — **M.** François Latour, CS, RG, 3.108 voix, ELU.

12e arrondissement (Mail). — **M. Léopold** Bellan, CS, RRI, 1.539 voix, ELU.

12e arrondissement (St-Merri). — **M. René** Fallot, CS, RG, 2.284 voix, ELU.

13e arrondissement (Quartier N.-Dame-des-Champs). — M. Deville, CS, R, 4.510 v., ELU.

13e arrondissement (Vivienne). — M. Béquet, CS, RG, 722 voix, ELU.

14e arrondissement (Champs-Elysées). — MM Le Provost de Launay, CS, C, 768 voix ; D'Arnaud, R, 691 voix. — BALLOTTAGE.

15e arrondissement (Les Halles). — MM. Maurice Quentin, CS, RG, 1.841 voix ; Le Mullier, R, 1.221 voix. — BALLOTTAGE.

16e arrondissement (Monnaie). — M. Lalou, CS, RG, 1.909 voix, ELU.

16e arrondissement (Sorbonne). — M. Raoul Brandon, CS, SI, député, 1.908 voix ; M. Rémy B, 1.217 voix. — BALLOTTAGE.

17e arrondissement (Jardin-des-Plantes). — M. Paul Fleurot CS, SI, 3.553 voix, ELU.

17e arrondissement (Place Vendôme). — M. Lefebure, CS, R, 853 voix, ELU.

17e arrondissement (Ecole Militaire). — M. J. de Castellane, CS, R, 2.285 voix, ELU.

18e arrondissement (Rochechouart). — M. Alexandre, RRI, 1.751 voix ; M. Omessa, R, 1.180 ; M. Lambert, CS, RG, 1.117 voix. — BALLOTTAGE.

18e arrondissement (Folie-Méricourt). — M. Fiquet, CS, RG, 6.296 voix, ELU. — (Sainte-Marguerite) : M. Chausse, CS, SU, 2.884 ; M. Haton, RG, 2.435 ; M. Tournaire, SI, 1.202 ; M. Miller, COM, 2.237. — BALLOTTAGE.

19e arrondissement (Quinze-Vingts). — M. André Le Trocquer, CS, SU, 3.129 ; M. Guérin, R, 2.223. — BALLOTTAGE.

19e arrondissement (Pont de Flandre). — MM. Lhenry, CS, SU, 1.029 ; M. Edouard Georges, SI, 849 ; M. Mahieu, COM, 1.033. — BALLOTTAGE.

20e arrondissement (St-Georges). — **M. Godin** Pierre, CS, RG, 3.166 voix, ELU.

20e arrondissement (Archives). — M. Pucch, CS, RRI, 2.124 voix, ELU.

20e arrondissement (Enfants Rouges). — M. Moriette, CS, RRS, 1.841 voix, ELU.

20e arrondissement (Picpus). — M. Garchery CS, Com, 6.802 voix, ELU.

20e arrondissement (Porte-St-Denis). — M. Dufrenne, RRS, 2.321 voix, ELU.

Les résultats du scrutin

Le scrutin pour les élections municipales de Paris a donné les résultats suivants : 44 résultats définitifs ; il y a 36 ballottages.

Les résultats définitifs se répartissent ainsi :

Sont élus, Conservateurs et Libéraux, 3 ; Républicains, 13 ; Républicains de gauche, 14 ; Radicaux indépendants, 3 ; Radicaux et Rad.-Soc., 2 ; Républ. Soc. et Social. Indépend., 2 ; Socialistes S. F. I. O., 2 ; Com, 3. — Total 44.

Les Radicaux et Rad.-Soc. gagnent un siège (M. Dufrenne, 10e arrond., Porte St-Denis), que perdent les Républ. de G. (M. Rafignon),

VOICI LA LISTE DES ELUS

Conservateurs et Libéraux : MM. De Puymaigre, Ambroise Rendu, Cesar Caire.

Républicains : MM. Le Menuet, Charles Levée, Lefebure, Aucoc, Bucaille, Deville, Delavenne, De Castellane, Guillaumin, Des Isnards, Emile Faure, député, d'Andigné, De Fontenay.

Républicains de Gauche : MM. Béquet, Fallot, Lemarchand, Florent Matter, Raymond Laurent, Lalou, Oudin, Pointel, Godin, Contenot, Roelland, Fiquet, François Latour, Fernand Laurent.

Radicaux indépendants : MM. Léopold Bellan, André Puech et Louis Puech.

Radicaux et radicaux-socialistes : MM. Moriette et Dufrenne.

Républicains socialistes et socialistes indépendants : MM. Fleurot et Lallemenat.

Socialistes S.F.I.O. : MM Fiancette et Levillain.

Communistes : MM. Garchery, Colly, Gelis, Joly et Sellier.

Tous ces élus étaient conseillers sortants, à l'exception de M. Dufresne, élu dans le 10e arrondissement (Porte Saint-Denis).

Les trente-six ballottages se répartissent entre les divers arrondissements à l'exception des 6e et 7e, qui ont donné des résultats définitifs dans tous leurs quartiers. 31 conseillers sortants sont en ballottage. Ce sont : **Le Provost de Launay, C. ; Massard, R. ; Maurice Quentin, Riotor, Paul Lambert, Beaud et Gay, RG. ; Flant RRI ; Rebeillard, Robert Bos, Chériou et Pinot, RRS ; Gayou Braudon, député ; Calmels et Copigneaux, SI ; Chausse, Le Troquer, Deslandres, Grangier, Besombes, Georges Thomas, Dherbecourt, sénateur ; Beaufumé, Henry, Liquet, député ; Loyau et Teneveau, SU ; Camille Renault, Castellaz et Duthell, Com.**

Il y a ballottage dans les cinq quartiers suivants : Santé et Petit-Montrouge (14e a.), Necker (15e a.), Ternes (17e a.), Batignolles, (17e a.).

Dans le reste de la France

LOCRONAN (Finistère). — La liste de M. Danlélou, ancien ministre, est RÉELUE par 150 voix sur 185 votants.

SOULAC (Gironde). — La liste de M. Mandel, député, est ELUE à Soulac, à une forte majorité.

EPINAL. — La liste de M. Baudoin, ancien maire, Concentration Républicaine, passe au complet moins deux sièges. En Ballottage.

MONTPELLIER. — M. de Rodez-Bénavent, député, maire sortant de Cazilhac, conservateur, est RÉELU.

MOULINS (Allier). — La liste sortante, avec MM. Boudet, député socialiste ; Camille Planche, député, R. S., est ELUE tout entière.

LYON. — Dans le 1er arrondissement, *la liste de M. Ed. HERRIOT*, maire, député du Rhône, *est élue entièrement* (sept sièges radicaux-socialistes).

A ISTRES, les 23 conseillers de la liste sortante socialiste de M. Couin, député, sont réélu

A GREASQUE, 12 socialistes sont élus. Pas de changement.

A LA BOUILLADISSE, 16 radicaux-socialistes sont élus. Pas de changement.

A PEYPIN, 12 socialistes sont élus. Pas de changement.

A LA CIOTAT, 27 républicains socialistes sont élus. Pas de changement.

A BORMES (Var), M. Léon Chometton, député socialiste, est RÉELU.

A LA FLECHE, la liste d'Union des gauches est ELUE.

A BOULOIRE, le sénateur Brelau, radical, est en ballottage.

A JUIGNE, le marquis de Juigné est RÉELU.

A SAINT-LEGER-LES-DOMART, M. Jovelet, sénateur, R. S., est élu avec 13 candidats de sa liste. Il y a ballotage pour 2 sièges.

A POITIERS, la liste Cartel des gauches passe entière avec 500 voix d'avance sur la liste Républicain national.

A MONTPELLIER, M. Barthe, député, réélu.

A ADGE, M. Jean Félix, ancien député socialiste, maire d'Agde, a été réélu.

A VAILLY-SUR-AISNE, la liste de M. Dousedame, cartel est gauche, est réélue tout entière.

A LISIEUX, M. Chéron, ministre des Finances, sénateur, est réélu.

A Montdidier, la liste d'Union des radicaux et modérés a 17 élus. Il y a six ballottages.

A PERONNE, la liste municipale d'entente des modérés et des radicaux a 15 élus. Il y a un socialiste élu et six ballottage.

GRENOBLE. — D'après les résultats connus à minuit, la liste sortante cartelliste est en ballottage.

A LAVAL d'Isère, la liste radicale socialiste de M. Paganon est élue en entier.

A LA TOUR DU PIN, M. Chastanet, député socialiste est réélu.

A CURTIN, M. Perrin, député U. R. D, est élu.

A CHAPONNAY, M. Buyat, député R. R. I., est réélu.

A VIENNE, M. Brenier, sénateur S. F. I. O. est élu.

A VILLEFRANCHE-SUR-SAONE, la liste de M. Chouffet, député socialiste, est élue.

A DOULLENS, la liste modérée sortante a 1 élu ; la liste d'opposition modérée également en a 5. Il y a 17 ballottage, dont celui de M. Margry, maire.

A TOMBLAINE, M. Louis Michel, sénateur-maire, est mis en ballottage avec sa liste par la liste socialiste-communiste.

A REMIREMONT, M. Fachot, procureur général à Paris, est élu.

A NANCY, les cinq listes semblent annoncer au dépouillement un ballottage avec M. Malval, adjoint sortant, en tête.

A AUXERRE, M. Renaitour, député, est élu.

A SENS, M. Gaudaire, sénateur, est réélu.

A BUFFEC, M. Fays, député, ets réélu.

A CHASSENEUIL, M. Pascaud, député, est réélu.

A MONTCEAU-LES-MINES, la municipalité socialiste est réélue toute entière.

A LAVAL, la liste municipale a 18 élus, dont M. Jamin, sénateur-maire, il y a 9 ballottages.

A CHATEAU-PONSAC, la liste de M. Mazurier, ancien sénateur radical, est réélue.

AU DORAT, la liste de M. Trouvé, ancien sénateur radical, est réélu.

A SAINT-MAURENT-SUR-GORGE, la liste de M. Descubes, député rad.-soc., est réélue.

A ROCHECHOUART, la liste de M. Parvy, ancien député, S.F.I.O., est réélue.

A SAINT-JUNIEN, la liste communiste sortante est réélue.

A EYMOUTIERS, la liste du Dr Frayssetx, député communiste, est réélue.

A LIMOGES, la liste sortante Betoulle, sénateur maire, est réélue en entier.

A SAINT-CHAMOND, M. Delay, sénateur maire sortant, est ballu avec toute sa liste, par la liste d'Union Républicaine.

SAINT-JUST-LA-PENDUE, M. Fernand Merlin, sénateur-maire sortant, R. S. est réélu avec sa liste.

A VENDEUVRE, la liste de Raoul Péret, sénateur maire, est réélue.

A BERUGES, la liste de M. François Albert, député-maire, est entièrement réélue.

A MULHOUSE, à 1 h. du matin, le ballottage est certain, les socialistes viennent en tête.

A STRASBOURG, le ballottage est certain, les socialistes viennent en tête, suivis de très près par les communistes.

A REIMS, M. Marchandeau, député-maire, est élu en tête de sa liste, qui distance largement la liste d'Union Nationale et la liste communiste.

A CORBIE, M. Massé, député, R. G., est réélu avec 14 candidats de sa liste.

A VILLERS-BOCAGE, M. Mesnil, député, U. R. D., est réélu avec 10 membres de sa liste.

A USCLAT D'HERAULT, M. Mario Roustan, sénateur, R. S. est élu.

A SAILLENARD (Saône-et-Loire), M. Petitjean sénateur, R. S., est réélu avec toute sa liste.

A ETON, M. Didry, député, est réélu.

A BAR-LE-DUC, M. Pol Chevalier, sénateur, est réélu.

A SAMPIGNY, où M. Poincaré a voté, la liste d'Union, de M. Godin, maire sortant, a été réélue.

A COMMERCY, la liste Radicale Unioniste a été réélue.

A ANGELURE (Marne), M. Pierre Forgeot, dép. ministre des Travaux Publics, et M. Merlin, sénateur, sont réélus.

BELFORT. — A MORVILLARS, la liste de M. Vieillard, sénateur, est élue.

LYON (3e Arr.), la liste de M. Richerand, dép., socialiste, vient en tête. Il y a ballotage. — M. AUGAGNEUR, député, est en ballotage.

EVREUX. — Dans le département de l'Eure, MM. Hervey et Joese, sénateurs, sont réélus. MM. Jean Lambert, Alexandre Duval et Lauvra, députés, sont également réélus.

BORDEAUX. — A Lugon, la liste du docteur Tessandier, républicains R. S., a 8 candidats élus.

LYON (4e arrondissement). — La liste de M. Bruyas, député, radical-socialiste, vient en tête. Il y a ballottage. — (7e arrondissement) : La liste de M. Rognon, député socialiste, vient en tête. Il y a ballottage. M. Massimi, député, R. R. S., est en ballottage.

Ce que fut la journée électorale à Paris

Le vote pour le renouvellement des conseillers municipaux s'est poursuivi à Paris, hier, dans le plus grand calme. Dans les différentes sections de vote des quartiers du Centre, comme dans celles des quartiers de la périphérie, l'affluence avait sensiblement diminué, au moment du déjeuner et pendant les premières heures de l'après-midi, mais vers 15 heures et particulièrement dans les quartiers populeux, les abords des sections ont repris une grande animation jusqu'à la fermeture du scrutin. Dans certaines sections, les panneaux réservés aux candidats se sont jusqu'au dernier moment, couverts d'affiches multicolores, ultimes appels aux électeurs et l'on a voté jusqu'à la dernière minute.

A 18 heures, les présidents de sections ont déclaré le scrutin clos. Les urnes, scellées, ont été aussitôt transportées dans les Mairies où a lieu le dépouillement. La Préfecture de police ne signale, jusqu'ici, aucun incident.

La traversée du détroit du Pas-de-Calais en hydrocycle par Mlle PFANNER

Mlle Pfanner a déclaré au cours d'une conversation, que pendant les 4 premiers milles de sa traversée du détroit du Pas-de-Calais, elle avait eu un temps favorable mais que la mer avait ensuite commencé à se faire très houleuse. Elle n'en avait pas moins continué sa route, encouragée par le pilote du bateau de pêche qui l'accompagnait et malgré les insistances d'autres personnes qui la suppliaient d'abandonner.

Vers 4 heures, la côte anglaise est apparue à travers le brouillard, ce qui lui avait donné un renouveau de courage et lui avait fait paraître le reste du parcours plus facile. Malgré le mauvais état de la mer, Mlle Pfanner ne s'est pas ressentie du mal de mer.

Elle se dit très fière d'être la première femme qui ait accompli cet exploit et que l'honneur en revienne à une française.

UN CAMBRIOLEUR ORIGINAIRE DE CALAIS A ETE ARRETE A MARSEILLE

Des individus ont pénétré dans les locaux de M. Rappoport, marchand de nouveautés à Marseille. Après avoir parcouru les pièces du premier étage, ils descendirent au rez-de-chaussée où dormait M. Rappoport. Réveillé par le bruit le commerçant s'arma de son revolver et fit feu sur les cambrioleurs.

Des agents qui faisaient une ronde réussirent à capturer trois des individus, mais un quatrième disparut dans une maison en démolition rue Magenta. Hier matin on découvrait son cadavre dans la cour de cet immeuble. Dans l'obscurité, le fuyard ne s'était pas aperçu qu'une partie de l'escalier manquait et était tombé dans le vide. Son identité n'a pu être établie.

Deux des individus arrêtés se nomment Edmond Germain, 17 ans et Marcel Heimet, 16 ans, ce dernier est né à *Calais*. Ils s'étaient évadés d'un patronage de la rue des Vertus. Le troisième a dû être mis hors de cause et il a été établi qu'il n'avait pas participé au cambriolage.

L'ASSASSINAT MYSTERIEUX DE MISS BRANSON

M. Guibbal, commissaire de la brigade mobile de Marseille, qui enquêtait aux Baux et dans la région sur la mort mystérieuse de miss Branson est rentré hier matin à Marseille. M. Guibbal incline à penser que miss Branson a été assassinée. Il se base pour cela sur quelques-unes des constatations faites par le directeur Béroud, directeur du laboratoire technique de police de Marseille, et notamment sur le fait que les bas de la victime ne portaient aucune trace de marche sur le sol. Si miss Branson se fût rendue elle-même de l'habitation à la citerne, les bas fins qu'elle portait se seraient certainement déchirés sur les cailloux. Or ils étaient intacts. On en déduit que la malheureuse femme a été portée à la citerne.

La piste de l'Espagnol qui proféra des menaces de mort contre miss Branson ne semble pas devoir cerner de résultat.

Une tentative d'assassinat contre le général Calles

On mande de Nogalès (Mexique) : A Hermovile, au cours d'une réception en son honneur, le général Calles a été l'objet d'une tentative d'assassinat. Un jeune homme, fils d'un ancien gouverneur de l'Etat de Sonora, s'approcha du ministre comme pour l'embrasser, un couteau à la main. L'agresseur a été immédiatement désarmé par un officier d'état-major.

La réception a repris aussitôt après l'incident.

Une maison de trois étages s'effondra : 15 ouvriers tués

On mande de Chicago : Une maison de trois étages en cours de démolition s'est effondrée hier, tuant, croit-on, une quinzaine d'ouvriers.

Huit blessés ont déjà été retirés des décombres.

Le 26 Mai élections législatives en Belgique

(De notre correspond. particulier de Bruxelles)

Les élections législatives auront lieu en Belgique, le 26 mai. On a déposé hier, les listes des candidats à Bruxelles. Il y a 11 listes, dont 2 communistes.

Les événements d'Afghanistan

L'armée d'Amanoullah aurait été complètement battue

On mande de « Veischawer » : L'agent commercial de Batcha Sakao annonce qu'il a reçu un câblogramme du ministère de la guerre de Caboul disant que *de violents combats ont eu lieu aux abords de Ghazni entre les troupes d'Aman Oullah et celles de Sakao, combats au cours desquels l'armée d'Aman Oullah a été complètement battue et poursuivie jusque sous les murs de Mukkar.*

L'armée de Batcha Sakao aurait, d'après cette dépêche, capturé une grande quantité de matériel de guerre dans la région de Mukkar et se serait emparée du quartier général d'Aman Oullah. La dépêche ajoute que les effectifs du prétendant au trône Nadir Khan ont eu également des engagements au cours desquels les tribus des Gilzaïf lui auraient infligé une défaite.

Violentes bagarres à Générac (Gard)

Le parquet et la gendarmerie de Nîmes se sont rendus à Générac où les urnes ont été brisées et les listes déchirées. Des bagarres ont suivi. Plusieurs arrestations ont été opérées. Les résultats des élections de Nîmes ne seront connus que très tard.

Un maire communiste refusa de proclamer les résultats

A CADOLIVE (Bouches-du-Rhône), le maire communiste a refusé de proclamer les résultats. Le Conseil de préfecture devra statuer.

Les propositions Young-Schacht seront distribuées aujourd'hui aux membres du Comité des Experts

Le mémorandum de M. Owen Young, président du comité des experts, qui a été précisé dans ses détails au cours de la journée d'hier, sera vraisemblablement distribué ce matin aux membres du comité, ainsi que la note allemande indiquant les conditions des réserves auxquelles le Dr Schacht entend subordonner son adhésion au projet de l'expert américain. Chacune des délégations commencera aussitôt et séparément l'étude du mémorandum de M. Owen Young et de la note du Dr Schacht, afin de pouvoir être en mesure de les discuter mardi.

A ce moment, en effet, M. Moreau, gouverneur de la Banque de France, sera de retour et aura le temps de se former une opinion sur les deux textes. D'après ce que l'on croit savoir dans les milieux de la conférence, il est encore difficile d'avoir une opinion précise sur la portée du mémorandum Young, les répartitions qu'il établit entre les différents pays ne sont pas encore connues.

Or, la part de l'annuité allemande qui revient à chacun des créanciers dépend évidemment des éléments qui entrent en jeu.

Le mémorandum américain prévoit-il, par exemple, le remboursement des frais d'occupation des Etats-Unis, les arriérés d'occupation des armées françaises et belges et les prélèvements par priorité ? Ces divers éléments constitutifs de la dette allemande avaient figurés dans le mémorandum des revendications minima présenté par les principales puissances créancières. Au cas où le projet américain n'en tiendrait pas compte, l'écart entre le mémorandum américain et le memorandum allié se trouverait moins considérable et, **selon l'hypothèse la moins favorable, le solde net, qui reviendrait à la France sur les réparations, serait sensiblement au-dessus de 40 milliards de francs. Cependant, ces chiffres n'atteindraient pas encore ceux qui ont été énoncés par l'expert américain comme étant nécessaires pour amortir suffisamment notre dette intérieure, qui est de l'ordre de 50 milliards, sans tenir compte, bien entendu, des dettes extérieures.**

Il s'agit de savoir, pa rconséquent, de quelle façon un tel accord pourra être conclu, soit en partie par les bénéfices que réaliserait la Banque des paiements internationaux, soit par un nouvel aménagement et de nouvelles propositions.

La XXIme Foire de Paris

La XXIe Foire de Paris sera inaugurée le samedi 11 mai, à 10 heures du matin, par M. Bonnefous, ministre du Commerce et ouverte officiellement le lundi 13, à 10 h. 1/2 par M. le Président de la République.

Elle comptera 7.392 exposants, parmi lesquels 754 étrangers appartenant à 33 nations.

Dès le mois de janvier les listes ont été closes dans la plupart des sections, et, dans certaines d'entre elles, les espaces demandés ont été largement réduits, nonobstant la construction de 10.000 mètres carrés de halls supplémentaires et l'aménagement de trois nouveaux hectares de terrains récemment expropriés. Le Comité n'en a pas moins eu le regret de refuser, faute de place, plusieurs centaines de demandes, dont 61 émanant de maisons étrangères.

La progression en surface et en exposants s'affirme dans toutes les sections. Parmi les principales il faut citer les industries techniques, qui, sur un espace de près de 15 hectares, grouperont la Mécanique (41.000 mq), l'Electricité (14.000 mq), la Fonderie (17.000 mq), la Machine Agricole (10 000 mq), le Bâtiment (40000 mq), l'Acétylène, la Soudure Autogène, les Transports et le Matériel de Travaux Publics ; l'Alimentation qui, avec le Salon des vins de France et le groupe des articles de ménage, en couvre 40,000 l'Ameublement auquel sont affectés une série de halls de 22000 mq ; le Bureau Moderne, le Salon de la Musique, les Arts Décoratifs, la Mode, etc...

La participation étrangère est également très importante.

Le calme s'est maintenu hier à Berlin

La Préfecture de police communique, que la nuit dernière et la journée de dimanche se sont déroulées dans le calme. Dans les quartiers qui ont été les jours passés le théâtre des combats, que l'on sait, les policiers ont reçu l'ordre d'être circonspects, en ce qui concerne l'emploi de leurs armes et lorsque quelques coups de feu ont été tirés la nuit dernière sur les policiers, ceux-ci se sont bornés à pénétrer dans les maisons suspectes et à y rechercher les agresseurs. De nombreuses arrestations ont encore été opérées hier et aujourd'hui, mais la plupart d'entre-elles n'ont pas été maintenues.

Deux journalistes frappés à coups de matraque

Le « Montan Morgen » annonce qu'à l'occasion des bagarres de Neukoeln de ces derniers jours, un officier de schupos lit irruption dans une droguerie où deux journalistes appartenant l'un à un journal de gauche, l'autre à un organe de droite étaient occupés à téléphoner à leur rédaction. Le policier leur arracha le combiné qui leur avait été délivré par la Préfecture et les obligea à sortir dans la rue où, sur son ordre, ses subordonnés les frappèrent à grands coups de pied et de matraques en caoutchouc.

Un automobiliste s'est tué dans la Somme

M. César Mattéons, âgé de 45 ans, qui, venant de Nice, était arrivé à Auk, il y a 21 jours, roulait en automobile près de cette localité, au lieu dit « le Temps Perdu », par suite d'un accident survenu à la direction de sa voiture, il s'est jeté contre un arbre. Le conducteur a été tué.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 6 Mai

Soleil : Lever à 4 h. 25 ; coucher à 19 h. 11.
Lune : Lever à 3 h. 28 ; coucher à 15 h. 42.
27e jour de lune.
Aujourd'hui : Rogations. Demain : St-Stanislas.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Baromètre : 757 mll. 1 ; baisse depuis la veille à 18 heures : 4 mll. 9.

Thermomètre : Fronde : 13°1 ; minima, 9° atteint à 5 h. 30 le matin ; maxima, 16° atteint à 15 heures la veille.

Etat hygrométrique : 66 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 heures : Néant ; Direction du vent : Sud-Sud-Ouest ; Force : Fort ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du ciel : Couvert.

Temps probable pour lundi : Doux, quelques pluies.

Office National. — Région du Nord : Ciel couvert avec pluies puis très nuageux avec averses, minimum sans changement.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
Contient les lignes Belges
EN VENTE PARTOUT

L'ancien boxeur Young Françis grièvement blessé à coups de revolver

Son agresseur, un danseur, a été arrêté. Le drame a été provoqué par la jalousie

Un drame passionnel s'est déroulé hier soir en plein boulevard Poissonnière, à Paris, au moment où les promeneurs étaient particulièrement nombreux. Sa soudaineté tragique impressionna vivement les passants qui en furent témoins. Il était 19 heures environ lorsque, à l'angle de la rue Rougemont, plusieurs détonations retentirent, semant la panique. Cependant qu'un jeune homme s'abattait sur le trottoir, le meurtrier, son pistolet automatique à la main, se laissait passivement désarmer et arrêter par un gardien de la paix. Un ancien boxeur, Young Francis, qui livra plusieurs combats et déçut ses partisans, venait d'être blessé grièvement à coups de revolver par Alfred Bouisserin, avec qui il avait créé un numéro de danse.

Après la boxe, la danse

Young Francis, de son vrai nom Francis Gaillard, est né à Marseille le 4 septembre 1904.

Après avoir connu quelques succès pugilistiques sous le nom de Gaillard, il prit le nom de Young Francis. Mais ne voulant pas s'astreindre aux règles sévères de l'entraînement, le jeune boxeur ne tarda pas à voir son étoile pâlir. Il eut alors l'idée de monter un numéro de danses. En compagnie de sa maîtresse, Mlle Marthe Leprin, dite Andrée Maryse, il chercha un partenaire qu'il eut tôt fait de trouver en la personne d'Alfred Bouisserin, danseur professionnel, né à Paris, le 24 avril 1903, et habitant 96, rue de la Roquette.

Le trio eut bientôt quelques engagements et connut des succès sur les scènes parisiennes et provinciales. Tout aurait pu aller pour le mieux si ce n'avait été le caractère exécrable de l'ancien boxeur.

Fréquemment, pour les motifs les plus futiles, de violentes querelles éclataient entre Young Francis et Andrée Maryse. Au début de l'association, Bouisserin resta en dehors des discussions qui divisaient les deux amants et qui, pour la plupart, avaient l'intérêt pour mobile.

Rupture

Ces derniers temps, aux altercations succédaient les coups. Bouisserin s'interposa alors et prit la défense de sa partenaire. Cette intervention eut le don d'exaspérer l'irascible amant.

A plusieurs reprises, il menaça Bouisserin, le priant de ne pas s'interposer entre lui et son amie. Son ressentiment et ses brutalités devenant de jour en jour plus insupportables, André Maryse décida de rompre. Ceci ne fit qu'amplifier la rancœur de Young Francis qui reporcha à Bouisserin d'avoir provoqué cette rupture. Il essaya mais en vain de fléchir Andrée Maryse.

Devant le refus catégorique de celle-ci, il ne contint plus son dépit et menaça son amie et Bouisserin de les tuer tous deux.

Le drame

Samedi soir, à 19 h., Alfred Bouisserin, Andrée Maryse, un de leurs amis communs et la femme de celui-ci étaient attablés dans un café des boulevards.

Soudain, Young Francis pénétra dans l'établissement et se dirigea vers le groupe : Je veux, dit-il, à son ancienne amie te parler cinq minutes.

Celle-ci ayant refusé, Francis insista vivement et le groupe sortit du café tout en discutant.

Sur le boulevard l'altercation se poursuivit. Arrivée à l'angle de la rue Rougemont, Andrée Maryse voyant son amant s'exalter de plus en plus se dirigea vers le gardien de la paix Lecocq, de service à cet endroit, lui demandant de bien vouloir la protéger et de l'accompagner à son domicile, 30, rue Lamarck.

Furieux, Young Francis se précipita devant un taxi qui passait. Le conducteur put bloquer ses freins à temps.

Le gardien Lecocq, croyant à un accident releva le pugiliste qui lui dit alors, d'un ton rageur : « Laissez-moi ». Se dégageant brusquement, il s'élança alors, en courant, disent certains témoins, vers Bouisserin. A ce moment un soldat, qui passait, voyant courir Young Francis hagard, crut avoir affaire à un malfaiteur en fuite.

Il lui donna une bourrade et l'envoya contre une devanture. Bouisserin, qui s'était lancé à la poursuite de Francis. Fut-il menacé par lui ? Les témoignages ne concordent pas sur ce point.

Toujours est-il que sortant un pistolet automatique, le danseur fit feu jusqu'à épuisement du chargeur, soit six balles, dans la direction de son antagoniste.

Atteint d'une balle dans la région lombaire, d'une dans la cuisse gauche et d'une autre dans le bras droit, Francis s'écroula sur le trottoir.

Pendant que l'on transportait le blessé à l'hôpital Lariboisière où son état fut jugé d'une extrême gravité, le meurtrier était conduit au commissariat de police de la rue de la Tour d'Auvergne où il fut interrogé.

Les déclarations du danseur

A peine ému, le meurtrier a déclaré : « Depuis plus de deux mois, j'étais en butte aux menaces de Young Francis qui, confiant en sa force et en son habitude de la boxe et me considérant comme l'instigateur de la rupture entre Andrée Maryse et lui, alla même jusqu'à se livrer à des voies de fait sur moi. Ce soir, l'ancien pugiliste me parut encore plus exalté que de coutume et au moment du drame, sur un geste menaçant de sa part, je me crus en danger. Perdant la tête, je sortis mon pistolet et tirai jusqu'à épuisement du chargeur de mon arme.

Ce que dit l'ancienne maîtresse du boxeur

Young Francis était un exalté, nous dit Andrée Maryse. Par contre, c'est avec une émotion profonde, qu'Andrée Maryse dit : « Young Francis, qui, avec Bouisserin et moi avait créé un numéro de danse, était d'un caractère impossible. C'est ainsi que, par sa faute, nous dûmes résilier plusieurs engagements très rémunérateurs. C'est pourquoi son caractère s'aigrissant de jour en jour, je décidai de rompre une liaison de deux ans.

A plusieurs reprises Francis me supplia de revenir sur ma décision, chaque fois je refusai et chaque fois, il me menaça de me tuer, ainsi que mon autre partenaire qu'il accusait d'être l'instigateur de notre séparation. Ce soir, ce fut le drame ».

A l'hôpital Lariboisière, on déclare qu'à la suite de l'opération qu'il a subi, l'état de Young Francis est grave, mais non désespéré.

La découverte d'un cadavre coupé en morceaux à Madrid

Le bruit court que deux individus nommés Figueras et Ricardilo ont avoué être les auteurs de l'assassinat de Pablo Casido dont le cadavre, coupé en morceaux, a été trouvé à la gare du Midi à Madrid.

Le changement éventuel de gouvernement en Espagne

Une mise au point du général Primo de Rivera

On mande de Séville que le général Primo de Rivera a assisté au congrès océanographique où les délégués français allemands et tchécoslovaques l'ont remercié de son accueil et ont fait l'éloge du développement de l'activité espagnole.

Le général Primo de Rivera a prié les délégués de souligner dans leur pays respectif l'état de prospérité et de tranquillité de l'Espagne. Parlant aux journalistes le général a déclaré notamment que malgré les menées alarmistes les expositions de Séville et de Barcelone constitueront un grand succès.

Il a ajouté que les bruits relatifs à un changement éventuel de gouvernement étaient sans fondement, étant donné qu'un tel changement n'aurait lieu que lorsque le pays se trouverait dans des conditions favorables.

La mort mystérieuse du cheminot tourquennois

Une confrontation de divers témoins a lieu aujourd'hui à Amiens

Nous avons publié hier le détail des circonstances qui accompagnèrent la mort du mécanicien Lattaignant.

Le mystère planc toujours sur cette fin tragique et le chauffeur Jean Fauquenois, seul témoin, continue d'affirmer que son camarade est tombé accidentellement et qu'il a arrêté le train dès qu'il s'est aperçu de sa disparition.

Ainsi que nous l'avons vu hier, les résultats de l'autopsie sont imprécis quant à l'hypothèse criminelle. Reste la question du marteau casse-coke qu'on a retrouvé ensanglanté et souillé de débris de cervelle. Nous avons recueilli impartialement l'explication fournie par le chauffeur Fauquenois. Certains y ont ajouté une histoire de mèche de cheveux collée à l'outil, qui deviendrait ainsi la preuve incontestable du crime. Dans les milieux chargés de l'enquête, on observe la plus grande réserve à ce sujet. La mèche fatale, si elle avait été réellement relevée, serait tellement accusatrice qu'on ne comprendrait pas que le juge d'instruction d'Amiens, M. Kerambrun, n'ait pas encore pris la mesure qui s'impose.

Le chauffeur Fauquenois s'est rendu hier matin, en compagnie d'un parent, à Lille, où il a été interrogé dans les bureaux de la Brigade Mobile.

Il se rendra aujourd'hui à Amiens pour se mettre à la disposition des magistrats qui procéderont à une confrontation avec divers témoins.

Il est fort probable que la journée ne se terminera pas sans qu'une décision soit prise à l'égard du cheminot.

Toute une famille empoisonnée

A Sault, la famille Hippolyte Nouveau, composée de huit personnes, a été empoisonnée par l'absorption du contenu d'une boîte de conserve. En dépit des soins énergiques la mère est décédée peu après. On espère sauver les autres membres de la famille.

Dernière heure sportive

LE TOUR DE FRANCE

(Automobile et Motocycliste)

L'Equipe Peugeot gagne la Coupe Gilardoni